

Chez Publifin, c'est toujours Nethys qui décide

Une pluie de chiffres pour le premier conseil d'administration public de Enodia (ex-Publifin)

Convoqué ce jeudi après-midi, le conseil d'administration de l'intercommunale Publifin, rebaptisée depuis peu Enodia, avait de quoi surprendre : il était ouvert au public. C'est que, comme rappelé d'emblée par la nouvelle présidente Muriel Targnion (PS), l'organisation d'une séance publique annuelle est désormais une obligation légale, et ce, pour l'ensemble des intercommunales wallonnes.

La séance n'a cependant pas été très longue – est-ce vraiment un hasard ? À l'ordre du jour ne figurait qu'un seul et unique point. À savoir, la présentation du rapport de gestion – lequel fut approuvé en juin dernier. Le document rassemble plusieurs éléments certes importants mais datant de 2017. De quoi, donc, laisser un goût de trop peu à ceux qui avaient fait le déplacement, parmi lesquels plusieurs personnalités politiques liégeoises.

Des chiffres, encore des chiffres

Après avoir rappelé brièvement en quoi consistait l'intercommunale, la parole a été cédée par la présidente du CA à Pol Heyse. Et le directeur financier de Nethys, filiale opérationnelle privée de Publifin-Enodia, de se livrer à une présentation assez technique et chiffrée. Des chiffres, beaucoup de chiffres, permettant d'appré-

hender le périmètre consolidé des activités de la holding publique et des entités liées (Finanpart, Nethys, Resa, *L'Avenir*, etc.).

De cette présentation, on retiendra toutefois plusieurs éléments, dont le fait qu'entre 2016 et 2017, les choses ont plutôt bien tourné pour Publifin. Son chiffre d'affaires a dépassé les 800 millions d'euros et son bénéfice atteint 54 millions tandis que son résultat d'exploitation cher à Pol Heyse fut aussi en hausse. Le bilan financier de Nethys est plutôt encourageant également, avec sa marque phare Voo qui dégage un léger bénéfice.

On retiendra encore que le gestionnaire de réseau de distribution Resa (gaz et électricité) se porte bien, ce qui n'est pas forcément le cas d'Elicio (éolien) ou encore de *L'Avenir*. À la suite de cet exposé, la nouvelle directrice générale Carine Hougardy, très discrète, a rappelé les mesures prises pour se conformer aux recommandations du Parlement wallon. L'absence de référence à celles-ci lors du CA ainsi d'ailleurs qu'à d'autres éléments d'actualité tels que l'audition des délégués spéciaux au Parlement a été épinglée par les deux représentants Écolo présents dans la salle. Mais pas de quoi toutefois perturber Muriel Targnion et consorts.

Bruno Boutsen

■ Un rapport présenté ce jeudi pointe un problème important de communication entre Nethys et sa maison mère.

Pour les députés wallons Stéphane Hazée (Écolo), Dimitri Fourny (CDH) et Olivier Maroy (MR), la manière de faire chez Nethys n'a pas changé en dépit des recommandations de la commission d'enquête parlementaire à laquelle ils ont participé activement. L'audition des délégués spéciaux envoyés durant six mois chez Publifin (devenue Enodia) a conforté leur sentiment ce jeudi après-midi au Parlement wallon. Les deux délégués, Alexia Hautenne (UCL) et Laurent Geeraert (ULB), ont présenté aux députés wallons les conclusions de leur rapport jeudi en commission. On en retiendra ici cinq aspects.

La commission d'enquête avait demandé le départ des managers de Nethys (Moreau, Heyse et consorts) jugés responsables du scandale. Or ces personnes sont toujours en place. Alexia Hautenne a précisé que *"les recommandations de la commission qui n'ont pas fait l'objet d'un décret, on peut s'y opposer"*, ajoutant que cette position était celle qui était défendue au sein du conseil d'administration de Publifin/Enodia.

Pas de preuve que les contrats ont été modifiés

Les deux experts constatent par ailleurs un manque important de communication entre Nethys et Publifin/Enodia, sa maison mère, sur les décisions stratégiques. *"Les arguments présentés par Nethys concernent le fait que tant que des administrateurs communiqueront certaines décisions à la presse, il n'est pas possible de donner ces informations"*, a expliqué Laurent Geeraerts. Par ailleurs, le rapport des deux délégués

fait apparaître le poids des fédérations politiques liées dans le processus décisionnel.

Sur les rémunérations des managers de Nethys, les deux délégués considèrent que les salaires ont été adaptés afin de correspondre au décret wallon qui impose un plafond. Néanmoins, ils n'ont pu avoir accès aux contrats pour vérifier que ces rémunérations avaient bien été modifiées. *“Donc, on ne peut pas garantir qu'une créance n'est pas en train de se constituer à leur égard ?”*, a ainsi demandé Stéphane Hazée. *“Non on ne peut pas le garantir, mais on ne peut pas dire le contraire non plus”*, lui a répondu Laurent Geeraerts.

Sur la structure du groupe et la création des deux filiales Newco 1 et Newco 2, l'audition des deux experts laisse penser que cette nouvelle organisation au sein des filiales de Publifin/Énodia, décidée unique-

ment par Nethys, devait permettre l'apport de capitaux privés. Ce à quoi servait Finanpart (structure entre Publifin et Nethys) lors de sa création. *“Nethys va prendre la place de Finanpart”*, a déclaré Laurent Geeraerts. Ce qui laisse dans l'esprit des députés le sentiment que la nouvelle structure permettrait in fine de reproduire à un autre étage l'ancienne manière de fonctionner.

Enfin, il semble que Publifin ne se soit intéressé que très récemment au plan industriel qui lui avait été demandé par la commission d'enquête et par la ministre de tutelle Valérie De Bue (MR). Ce plan est important: il doit définir l'avenir stratégique du groupe. À entendre les deux délégués, il n'en a pourtant jamais été question au conseil d'administration durant les six mois qu'a duré leur enquête.

Stéphane Tassin